



37 rue de Gironis
31100 TOULOUSE
Tél. 05 62 14 08 97

Email tactennis@orange.fr

<https://www.tactennis.fr>



Projet de développement du Club

(Saisons 2018-2020)

Présentation du Club



Vue Google

Le TAC Tennis Club, régi par une association à but non lucratif, est propriétaire de son terrain (superficie de 9.200 m²) et de ses installations : 6 courts en terre battue traditionnelle dont 2 couverts et 4 éclairés, un mur d'entraînement, un club house, un parking privé de +60 emplacements.

Depuis novembre 2016, une nouvelle équipe élue en Assemblée générale s'est fixé pour objectif de replacer le club dans une dynamique attractive et sportive. C'est dans ce cadre qu'un restaurant a été ouvert au sein du club house. Les clôtures extérieures ainsi que celles de certains courts ont été entièrement remplacées. La décision a été prise de procéder chaque année à la régénération de tous les terrains après un appel d'offres pour trouver le meilleur partenaire possible. Une stratégie de communication a été mise en place : nouveau site Internet, utilisation des réseaux sociaux, flyers, panneaux publicitaires, banderoles ainsi qu'une politique de sensibilisation à l'intention de la population locale.

Aujourd'hui la courbe des adhésions est à nouveau sur une pente ascendante, le niveau de 2014 étant d'ores et déjà atteint. La situation financière a été assainie, la saison 2017 se terminant par des comptes quasiment équilibrés. La saison 2018 devrait se solder par un exercice bénéficiaire.

C'est dans ce contexte impulsé par la nouvelle équipe que se positionne ce projet de développement du Club. En quoi consiste-t-il ? Après l'amélioration des infrastructures existantes, la diversification des sources de recettes et l'adoption d'outils de gestion modernes, une nouvelle phase doit permettre au Club d'accroître ses capacités de formation des jeunes par la création d'un nouveau court couvert, l'extension de la jouabilité des terrains grâce à l'éclairage d'un 3^{ème} court extérieur, la modernisation par le remplacement des monnayeurs à jetons d'éclairage par des cartes électroniques et l'attractivité par l'aménagement paysager de l'enceinte sportive du club.

Présentation du Projet

Ce Projet de développement du Club s'inscrit sur trois saisons tennistiques : 2018, 2019 et 2020. Le financement des actions sera réalisé en partie par les fonds propres du club. Des demandes de subventions, un appel à la participation des membres, la recherche de partenaires et un recours à l'emprunt viendront compléter ce financement. La construction d'un 3^{ème} court couvert nécessitera de plus des autorisations administratives pour être réalisée.

Saison 2018 – Eclairage du court 1



Actuellement seuls deux courts extérieurs sur quatre bénéficient d'un éclairage. Il est donc nécessaire de recourir aux courts couverts en cas de forte occupation des terrains en nocturne. C'est aussi le cas lors des tournois organisés par le Club. **L'Eclairage du court 1** permettra d'augmenter de 50% le nombre de terrains extérieurs disponibles en nocturne. De plus, ce court étant le court central (à proximité immédiate du club house) il permettra aux spectateurs de suivre plus facilement les rencontres en nocturne.

Saisons 2018-2019 – Aménagement paysager



L'Aménagement paysager du Club a été initié avec l'installation de bancs en façade du Club House, la plantation de lauriers en bordure des courts extérieurs. La rénovation totale des vestiaires a été incluse dans cet aménagement. Il sera poursuivi avec **l'implantation d'arbres** en bordure du parking, la création d'un **jardin potager** à destination du restaurant, le remplacement des deux constructions de type 'Algeco' actuelles par **un nouveau bâtiment destiné au stockage** des matériaux d'entretien et de l'outillage. Enfin **une enseigne rétroéclairée** sera posée sur la façade du Club House côté parking pour une meilleure signalisation du Club.

Saison 2019 – Système d'éclairage à cartes électroniques



Le système actuel d'éclairage des courts utilise des monnayeurs à jetons. Probablement à cause de l'ancienneté du système, les dysfonctionnements se font de plus en plus nombreux. Enfin, la gestion de ces jetons peut être considérée comme complexe. C'est pour ces raisons que les monnayeurs à jetons seront remplacés par un système à cartes électroniques.

Saisons 2019-2020 – Construction d'un 3^{ème} court couvert



En période hivernale ou en cas d'intempéries, le nombre de courts disponibles passe de six à deux. Ceci pose inévitablement des problèmes de disponibilité pour les adhérents mais surtout limite le développement de l'Ecole de Tennis. Or c'est l'Ecole de Tennis qui permet de faire connaître le Club au plus grand nombre de personnes déjà sensibilisées à ce sport. De plus, par la formation des jeunes en compétition l'Ecole de Tennis participe principalement au renouvellement des équipes du Club. Avec la cotisation 'Parent/Enfant' mise en place en 2017, une impulsion a été donnée vers une plus grande implication des parents dans l'activité sportive de leurs enfants.

En résumé, ce 3^{ème} court couvert permettra, outre l'accueil d'un plus grand nombre d'adhérents, la mise en place d'opérations de découverte du tennis et d'une politique sportive ambitieuse par la formation à la compétition des enfants de 11 à 16 ans, avec comme public visé, les jeunes du quartier. Pour rappel, le Club est situé à proximité des installations du Toulouse Athlétique Club Omnisports, structure municipale, et du QPV du Mirail.